

Don d'organes: faire son choix

DNA Mardi
22/06/2010

Lionel Pfann habite Villé. Conseiller municipal âgé de 32 ans, ce jeune homme avenant est aussi connu pour être le monsieur Météo de la vallée. Sans une greffe de foie réalisée en janvier 2006, le prévisionniste ne serait pourtant plus là pour évoquer la pluie et le beau temps. Le malade témoigne aujourd'hui de son expérience pour sensibiliser au don d'organes.

■ «J'ai une maladie auto-immune. Je pratique des anti-corps contre moi. Les globules blancs prennent un organe cible qu'ils définissent comme corps étranger et l'attaquent. J'ai mis 15 ans pour contracter une cirrhose du foie. J'ai eu de la chance. Je n'ai attendu qu'un mois et dix jours pour qu'un organe d'un donneur compatible se présente et, que ce jour là, son numéro vienne en face du mien. Sans cette greffe, réalisée fin janvier 2006, il ne me restait que trois semaines à vivre», raconte Lionel Pfann. L'opération au centre de transplantation à Strasbourg se fait dans les heures qui suivent.

Comme l'exige la loi, le donneur reste anonyme. «De lui, je ne connais qu'un numéro: le 564. J'ai su tout de même que le donneur était de la région. Car son foie n'avait pas voyagé comme cela peut être le cas. En sortant de l'hôpital, j'ai eu un besoin compulsif de savoir. Je me suis précipité sur internet pour essayer de trouver un nom en cherchant dans les avis de décès. Cela a duré un mois. Et puis je me suis posé des questions. Si



Greffé d'un foie depuis 2006, Lionel Pfann témoigne régulièrement de son expérience pour que les personnes puissent faire leur choix sur le don d'organes. (Photo DNA - Franck Delhomme)

d'aventure, je retrouvais la famille, accepterait-elle de me rencontrer? Ne me sentirais-je pas redevable? Cela pouvait être psychologiquement compliqué. Alors, pour remercier mon donneur et être en phase avec mes convictions, j'ai

adhéré à la coordination des transplantés d'Alsace-Lorraine (Cotral) pour témoigner.»

Témoigner pour décider

Accompagné notamment d'une mère de donneur, Lionel Pfann va dans les établissements scolaires ou dans diverses manifestations. «J'ai vécu la greffe comme une renaissance. Mais je ne fais pas de prosélytisme. Je dis simplement aux gens de faire leur choix. Une carte de donneurs existe. Un registre national des refus est aussi en place. C'est un choix difficile car il ramène à sa propre mort. Mais 30 % des refus émanant des familles proviennent du fait qu'elles ne savent pas. Le défunt ne s'était pas exprimé sur ce sujet. De plus, les organes ne peuvent continuer à être irrigués qu'entre 24 et 48h, la demande des médecins intervient donc rapidement

après l'annonce de la mort encéphalique. Elle est souvent vécue comme une agression.» En cas d'accord, les médecins procèdent à des analyses poussées sur les organes avant leur prélèvement. «Toutes les étapes sont menées selon un protocole bien établi qui est l'un des plus pointilleux d'Europe», souligne le greffé.

Depuis trois semaines, Lionel Pfann est devenu vice-président de la Cotral. «Je souhaite aller plus loin dans la sensibilisation du don d'organes. En France, 14000 patients sont en attente d'une greffe. Le délai peut être de trois ans. Faute de greffons, 250 malades meurent chaque année.»

Vivien Montag

► **Coordination des transplantés d'Alsace-Lorraine.** 70 B rue de Mulhouse 68110 Illzach. ☎ 03 89 53 07 55 Site internet: www.cotral.org Courriel: asso.don.organe@evhr.net

Sensibiliser

Près de 250 acteurs de santé et bénévoles seront aujourd'hui dans les gares de Strasbourg, Colmar et Mulhouse ainsi que dans les TER 200 entre Strasbourg et Mulhouse, pour informer les passagers mais surtout sur la nécessité de se positionner sur le don d'organes.

Grâce au soutien de la SNCF, cette opération de sensibilisation unique en France a démarré ce matin dès 6h30 dans les trains, dès 8h dans les gares pour s'achever vers 16h30. Le temps d'amorcer un dialogue entre les usagers du rail et des médecins, infirmiers, greffés militant dans des associations et proches de greffés. Il sera question des greffes avec donneur vivant (moelle osseuse, rein...), de prélèvement de tissus (cornées, peau) et de la démarche du don. En effet, faute de connaître la décision d'un défunt, près d'un prélèvement possible sur trois est actuellement refusé par les familles, un blocage qui pourrait être levé si chacun exprimait clairement sa position. L'espoir de tous les malades en attente d'un cœur, de poumons ou d'autres organes et tissus humains, en dépend.